

ASSEMBLEE GENERALE MUSICAVI Nord-Isère 2018

*L'Assemblée Générale de Musicavi Nord Isère s'est déroulée dimanche 3 mars 2019 à Vienne
Cette assemblée Générale, à laquelle avaient été convoqué les Sociétés Musicales du Nord-Isère, s'est tenue
à l'invitation du Transmusical – Orchestre de Vienne. Nous remercions le Président Patrice
MAISONNEUVE et toute son équipe pour l'accueil convivial qui a été réservé à tous les participants.*

*Après vérification du quorum, le Président Jean Pierre MARTIN ouvre l'AG et demande une minute de
silence à la mémoire des musiciens décédés au cours de l'année écoulée ; Notamment notre ami Manu
FARINAS clarinetiste à l'Union de la Vallée et Claude POMMIER tromboniste et Président honoraire de
l'Harmonie d'Heyrieux.*

*Des élus et des personnalités se sont excusés dont Jean DEROUBAIX fondateur du Centre de Loisirs
Musical et Président honoraire de Musicavi Nord Isère.*

*Nous avons eu le plaisir d'accueillir Thierry KOVACS maire de Vienne, Patrick CURTAUD Adjoint à la
culture au Conseil Municipal de Vienne et V/P chargé de la culture au Conseil Départemental de l'Isère,
ainsi qu'Elisabeth CELLARD Conseillère Départementale.*

*Pascal CHARTON Président Rhône-Alpes de l'UFF et Thierry ROCHA Président de FSMD CMF Isère
étaient aussi présents à cette AG 2018.*

*FSMD CMF ISERE : sous l'impulsion du Président Thierry ROCHA, les projets musicaux départementaux
sont revus et structurés avec l'appui des membres du CA. La concrétisation du projet Internet Départemental
est un premier aboutissement de la réflexion collective au sein du CA de la Fédération Musicale
Départementale. Les projets 2019 : 13 avril examens à Voiron, 14/20 avril séjour musical à la MFR d'Eyzin
Pinet, 19 mai rencontre d'Orchestres Juniors à Meylan, 30 juin journée des Harmonies et Batterie Fanfare
à Vizille, 13 octobre Festival d'Harmonies à Fontaine, 1 septembre Festival Berlioz à La Côte St André, 6
octobre 2019 AG de la FSMD à St Quentin sur Isère.*

*En projet une initiation à la direction d'orchestre à l'intention des musiciens pratiquants sur les rangs des
sociétés musicales.*

*Vie des sociétés : afin de mutualiser les coûts de fonctionnement, les EMA de St Georges d'Espérance et
d'Heyrieux ont décidé de fusionner. Une nouvelle association a été créée sous le nom : LA FABRIQUE
MUSICALE ; elle comprend : une école de musique associative, une Harmonie de 55 musiciens et un chœur
de 50 choristes. Cette nouvelle association est encouragée par la CCCND et par les communes sur lesquelles
elle est implantée.*

*Les bilans financiers : de MUSICAVI et du Centre de Loisirs Musical sont présentés à l'Assemblée par le
Trésorier Raphaël MINODIER ; les bilans sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.*

A noter que les bilans sont soumis, au préalable, à deux vérificateurs aux comptes extérieurs au CA.

*Compte rendu moral : La parole est donnée au Secrétaire Gérard PEMPY qui donne lecture du compte
rendu moral de la saison écoulée. Dans la mesure de nos disponibilités, nous répondons positivement aux
invitations des sociétés adhérentes ; Le bureau se réunit chaque fois que nécessaire, notamment pour
l'organisation du Centre de Loisirs et de l'AG. Après échange avec l'Assemblée, le compte rendu mis aux
voix est adopté à l'unanimité.*

*Centre de Loisirs Musical 2018 : L'activité du Centre de Loisirs Musical 2018 est commentée par le
Président. Une très bonne participation des enfants, plus de 90 ce mois de juillet 2018. De nombreuses
activités : manuelles, sorties piscine, sortie MaxAventures à Oytier St Oblas, sortie baignade à Meyrieu les
Etangs ; des jeux pour petits et grands ont été organisés par l'équipe d'animation.*

*Un encadrement musical par des professionnels pour tous les stagiaires. Orchestre inter-instrumental pour
les musiciens et chorale pour tous les stagiaires et animateurs : des concerts chaque semaine. A noter que
cette années un gobelet spécifique au 35^{ième} Centre a été remis, en souvenir, à chaque stagiaire.*

*Toutefois l'organisation d'un tel Centre Musical demande beaucoup de préparation pour répondre à toutes
les obligations administratives.....c'est très lourd !*

Administratif : En 2019 nous renouvelons la convention avec la CAF et nous demandons le renouvellement de l'agrément PMI pour les locaux du centre de loisirs musical. Ces deux documents sont indispensables pour l'organisation des prochains Centres de Loisirs Musicaux.

Centre de Loisirs Musical 2019 : Devant le succès de participation au Centre de Loisirs Musical, nous allons poursuivre en juillet 2019 ; Le Centre de Loisirs 2019 se tiendra à Jardin du 8 au 26 juillet 2019, la journée porte ouverte aura lieu samedi 20 juillet et une réunion d'information pour les familles est prévue mercredi 12 juin à 18 heures à la Mairie de Jardin.

Site Internet MUSICAVI : Thierry SAINTAGNE donne ensuite le compte rendu de la fréquentation du site Internet de MUSICAVI. Merci à Thierry modérateur du site Musicavi depuis l'origine

Nouveau site Internet Départemental : Le nouveau site de la Fédération sera opérationnel le 15 mars 2019. Une note d'information indiquant la nouvelle adresse Internet sera communiquée à chaque société adhérente par la FSMD CMF ISERE ; Chaque société est invitée à informer Thierry SAINTAGNE de toutes les manifestations organisées.

Cotisation MUSICAVI : le site Internet MUSICAVI va disparaître au profit du site Internet Départemental. Musicavi n'aura plus à supporter les frais de maintenance qui seront à l'avenir au niveau départemental. En conséquence le CA propose à l'Assemblée de supprimer la cotisation MUSICAVI ; La proposition est adoptée à l'unanimité.

Prochaines Assemblées Générales : l'AG 2019 aura lieu à Vienne à l'invitation de la Cigale de Vienne. L'AG 2020 se tiendra à Seyssuel à l'invitation de l'Ecole de Musique Associative de Seyssuel Chuzelle.

Prochains Festivals Musicavi : Les sociétés rattachées au secteur sont sollicitées pour l'organisation de Festival MUSICAVI lors des prochaines années 2020, 2021, 2022..... ??

Intervention de Monsieur de Maire de Vienne : Thierry KOVACS nous fait part de son attachement aux associations et aux bénévoles qui les animent, dont font partie les associations musicales. Ces structures constituent un élément essentiel de la cohésion sociale dont la société a un grand besoin aujourd'hui !

Intervention de Monsieur le V/P du Conseil Départemental de l'Isère : Patrick CURTAUD nous confirme l'engagement du CDI pour aider la pratique musicale amateur sur le département de l'Isère et invite les associations musicales à présenter des projets.

Election du nouveau CA : Un appel est lancé auprès des sociétés pour renforcer le CA ; Le CA ci-après a été réélu à l'unanimité : Marcel LINAGE membre du CA, Jean Marc SAUGE trésorier adjoint, Raphaël MINODIER trésorier, Gérard PEMPY secrétaire et Jean Pierre MARTIN Président.

Deux vérificateurs aux comptes, Mrs Daniel MOLLARD et Serge GUINET, extérieurs au CA, sont chargés de valider les comptes d'exploitation de chaque exercice.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Jean Pierre MARTIN remercie les membres présents pour les échanges constructifs avec les membres du CA, puis clôture l'AG 2018.

Les discussions se sont ensuite poursuivies autour du verre de l'amitié offert par le Transmusical – Orchestre de Vienne.

Le secrétaire Gérard PEMPY

Le Président JP MARTIN